Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 1 (1973)
Heft: 3

Artikel: Comme chez nous...
Autor: Jèvié / Brordard, François-Xavier
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-236960

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il fut un temps chez nous, où l'on combattait le patoit. Cétait au début de ce siècle. Les instituteurs avaient reçu des inspecteurs - qui l'avaient reçu, eux, de l'Instruction publique - l'ordre de lutter énergiquement contre l'usage du patois. Je me suis laissé dire que c'était un professeur de français qui avait persuadé M. Python - homme pourtant d'une intelligence supérieure - que l'usage du patois empêchait les écoliers de bien apprendre le français.

A ce taux-là, il ne faudrait pas non plus étudier d'autres langues, pour éviter de gâter son français ! Or, l'expérience montre que ce sont justement ceux qui savent plusieurs langues qui parlent le mieux la belle langue française.

Au cours de mes études, j'ai eu tout le temps de constater - et dûment constater - que ceux de mes camarades qui avaient l'accent le plus indéracinable, étaient précisément ceux qui ne savaient pas un mot de patois: les bullois, les "bolzes", les neuchâtelois, les genevois. C'était "ceux de Genève" qui nous ravitaillaient en argot. Cela valait - il mieux que notre patois ?

Quant à l'orthographe, c'était la même chose : les petits campagnards - patoisants en ce temps-là - étaient les plus forts en orthographe. Seul "bolze" faisait exception, notre copain le fameux "Sosthène", qui écrivait dans la Liberté et ne s'exprimait pas si mal que ça en patois de Villarvolard. Il avait une orthographie impeccable.

On avait recouru, pour détruire le patois, aux moyens les plus odieux. Jugez-en plutôt. On distribuait, dans chaque classe, un certain nombre de jetons appelés "médailles". Appellation bien faite - soit dit en passant - pour donner aux enfants le respect et l'amour des vraies médailles ! L'élève qui avait reçu la "médaille" épiait ses camarades. Disons carrément qu'il se transformait en espion. Dès qu'il en entendait un proférer un mot en patois, il lui pas-

sait la "médaille". Celui-ci, à son tour, tâchait de s'en débarrasser au plus vite par le même moyen. A la fin de la journée, ceux qui étaient détenteurs d'une "médaille" devaient dénoncer celui qui la leur avait donnée, celui-ci dire de qui il l'avait reçue. On reconnaît ainsi la filière jusqu'à l'élève qui, le matin, avait la "médaille". Il n'était puni, lui, que s'il était encore en possession de la médaille le soir, car cela prouvait qu'il ne s'était pas acquitté consciencieusement (!) de son travail d'espion et de cafard. Magnifique, comme méthode d'éducation, n'est-ce-pas ?

Dans certains villages - et je cite le mien avec honneur - les garçons se refusèrent à ... jouer le jeu, si l'on peut ainsi appeler cet odieux systèmes de délation. Nos deux instituteurs n'insistèrent pas et le patois continua à voler sur les lèvres des enfants. Un camarade ou deux à qui l'on parlait "français" à la maison(on le prétendait du moins) furent bien forcés de se mettre au patois. Ils le firent sans difficulté aucune, pour pouvoir parler et jouer avec les autres. Et l'on était juriste. Le moindre mot écorné vous valait des quolibets. Le simple fait de ne pas rouler les r était considéré comme une faute de prononciation.

La Soeur Jeanne, qui nous a appris à lire, nous dit un jour, dans son patois broyard : Fô pao dèvezao lou patao, l'è la linvoua ô dyaobyou (Il ne faut pas parler le patois : c'est la langue du diable. A l'ouïe de ce patois (hérétique, puisque non exactement comforme au nôtre) un rire homérique éclata.

Et la soeur n'insista pas davantage. Honneur à elle !

Eh bien, ce qu'on a fait chez nous contre le patois, on l'a fait en Provence contre le provençal - une authentique langue qui avait dès le XII siècle ses poètes, les troubadours. Marie Mauron, l'écrivain provençale, nous a conté, lors de son passage à Gruyères, quelles méthodes on a utilisées en Provence,pour abolir le provençal. Les mêmes que chez nous,exactement. Les Provençaux se sont défendus : ils ont obtenu que le provençal soit admis au

bachot comme deuxième langue, aussi bien que l'anglais ou l'allemand. Ils ont obtenu gain de cause, mais partiellement : on pouvait passer un examen de provençal... mais la note ne comptait pas ! De nouvelles protestations ont obtenu que la note compte. Alors, les futurs instituteurs provençalisants s'inscrivirent très nombreux. Mais... il y a un "mais", on les plaça dans le nord de la France où ils n'avaient aucune possibilité d'enseigner le provençal, on s'en doute. Vraiment, comme disait le P.Gigon " quand l'Etat fait le bien, il le fait mal, mais quand il fait le mal, il le fait bien."

Maintenons notre patois en le parlant, ne permettons pas que des maîtres s'avisent de l'interdire aux enfants. Qu'on leur interdise plutôt les mots grossiers, le blasphème et qu'on les laisse parler la langue de leurs ancêtres.

Jèvié

Le "bouquet" sur le nouveau faîte

REFLETS de la fête romande des patoisants à TREYVAUX les 1 et 2 septembre 1973

Veillez un peu, les jours disparus vont renaître,

Ouvrez les yeux, voici revenir les ancêtres....

Ce poème que **Jean Risse composa** spécialement pour Treyvaux il y a bien longtemps, pourrait fort bien servir de thè-